

aurait celle de la diminuer ou de la supprimer. Une femme qui allaitait son enfant, ayant pris de l'antipyrine pour un accès de migraine, a vu son lait disparaître.

Du changement de nourrice. — Certaines familles ont une véritable frayeur du changement de nourrice. Sans doute, il ne faut pas, pour des motifs secondaires ou futiles, risquer de compromettre la santé d'un enfant qui vient bien et qui prospère. Dans cette question, il faut avoir égard uniquement au nourrisson. Est-il bien portant, augmente-t-il régulièrement de poids, on doit faire des sacrifices pour conserver la nourrice. Mais, dans le cas contraire (amaigrissement, pâleur, diminution du poids de l'enfant), il ne faut pas hésiter à changer de nourrice, et sur-le-champ. Les bonnes nourrices sont malheureusement assez rares, et l'on voit des familles qui, dans l'espace de quelques mois, changent cinq ou six fois de nourrice; je connais un enfant qui a eu onze nourrices. A la dixième, il avait 15 mois, les parents ont cru qu'ils allaient pouvoir le sevrer. Leur nourrice, à la suite d'émotions et d'ennuis, perdit rapidement son lait. L'enfant, dès ce moment, devint pâle, grognon, refusa la nourriture supplémentaire qu'il recevait déjà depuis longtemps (lait de vache, panades, soupes, crèmes, racahout, etc.). Tout cela était refusé ou vomé, quand l'ingestion était obtenue. La digestion ne pouvait se faire en l'absence du lait féminin, qui servait d'assaisonnement, d'apéritif et de digestif. Force fut donc de prendre une onzième nourrice; l'enfant revint à la santé du jour au lendemain.

On voit des enfants qui, habitués au visage et à l'odeur d'une nourrice, refusent la nouvelle nourrice qu'on leur présente. Il est bon dans ces cas de faire téter l'enfant la nuit. Mais cette répulsion des nourrissons pour les nourrices nouvelles est très rare, et presque jamais insurmontable. Le changement de nourrice s'impose donc quand l'enfant cesse de s'accroître ou diminue de poids. Faut-il changer quand l'enfant, sans cesser de gagner en poids, ne présente pas le taux moyen d'augmentation? Par exemple, si l'enfant, qui, dans les premiers mois, doit gagner 20 à 25 grammes par jour, n'acquiert que 8 ou 10 grammes, faut-il immédiatement chercher une nouvelle nourrice? Dans ce dernier cas, il faut attendre en redoublant de surveillance et de soins à l'égard de la nourrice, en s'assurant qu'elle a un régime convenable, qu'elle mange bien, qu'elle prend l'air et l'exercice nécessaires, etc. Si, au bout de quelques semaines, la situation ne s'améliore pas ou s'aggrave, on se décide pour le changement.

Faut-il renvoyer une nourrice qui a ses règles? Oui, si l'on se trouve au début de l'allaitement, si la sécrétion du lait diminue sensiblement, si l'enfant cesse de présenter l'accroissement normal. Non, si l'enfant a 5 ou 6 mois, et si la sécrétion lactée, diminuée pendant les règles, se rétablit convenablement dans leur intervalle. Dans tous les cas, il ne faut jamais prendre une nourrice qui a ses règles, c'est une mauvaise note; les bonnes nourrices n'ont pas leurs règles (sauf exception) avant 10 ou 12 mois. Si la menstruation n'est pas toujours un motif d'exclusion pour les nourrices sur lieu, la grossesse le serait constamment; il n'est pas besoin d'insister sur

ce point. Toute maladie grave chez la nourrice impose aussi le changement immédiat.

Il n'est pas rare de voir le changement de régime, chez une nourrice qui arrive de la campagne à la ville, amener dans les premiers jours une diminution de lait plus ou moins notable. Puis la sécrétion reprend son cours régulier; il ne faudrait donc pas se hâter de renvoyer une nourrice qui présenterait cette *diminution momentanée*.

II. — *Allaitement mixte.*

L'allaitement mixte est un mélange, en proportions variables, d'allaitement naturel et d'allaitement artificiel. Il est justifié dans deux circonstances principales :

A. — Ou bien la mère est faible nourricière, l'enfant en témoigne par ses cris, par l'état stationnaire ou décroissant de son poids; il est tout indiqué, quand on ne peut donner une nourrice, d'avoir recours au lait de vache, par exemple.

B. — La mère a bien assez de lait pour nourrir son enfant, mais elle ne peut rester chez elle, elle travaille dehors, pour un salaire. Elle confie son enfant, pendant le jour, à une garde ou à une crèche, et elle se contente de lui donner le sein pendant la nuit. Nécessairement, pendant l'absence prolongée de la mère, l'enfant est allaité artificiellement.

Les deux éléments de l'allaitement mixte, le sein et le biberon, sont associés en proportions variables et la valeur de ce mode d'allaitement est subordonnée à ces proportions; il est assez bon quand le sein prédomine sur le biberon, mauvais dans les conditions inverses.

Pour les ouvrières qui travaillent dans les ateliers, il est à désirer que les règlements intérieurs leur permettent d'allaiter une, deux ou trois fois par jour, leurs enfants. Mais ce ne sont que des solutions bâtarde; il faudrait que la mère nourrice pût s'occuper librement de son enfant et lui consacrer tout son temps; le travail d'atelier n'est pas favorable à la lactation et les ouvrières surmenées font généralement de mauvaises nourrices. L'allaitement mixte ne doit pas être essayé trop tôt; l'enfant le supportera d'autant mieux qu'il sera plus avancé en âge. Le lait de vache, un peu lourd dans les premières semaines et les premiers mois, sera par la suite assez bien digéré et l'enfant augmentera rapidement de poids avec l'allaitement mixte bien réglé. Certaines femmes, qui veulent avoir de bonnes nuits et ne sauraient se priver de sommeil, font le contraire des ouvrières qui donnent le sein la nuit seulement; elles font téter l'enfant le jour, et la nuit elles chargent une bonne ou une nourrice sèche de lui donner le biberon. D'autres se servent du biberon le jour et la nuit.

Comment faut-il régler l'ordre des tétées? S'il s'agit d'une mère ou d'une nourrice disposant de tout son temps, mais forcée, par l'insuffisance de son lait, de recourir à l'allaitement mixte, elle fera bien d'employer le biberon pendant le jour et de remplacer une tétée par un biberon alternativement. L'enfant, au lieu de téter toutes les 2 ou 3 heures, ne tétera

plus que toutes les 4 ou 6 heures, la tétée intercalaire étant remplacée par un supplément de 100 à 150 grammes de lait stérilisé. Il faut retenir seulement que, dans l'allaitement mixte, le nombre total des repas ne doit pas dépasser celui qu'on permet dans l'allaitement naturel (6 à 8 en 24 heures), et que les intervalles doivent être aussi réguliers dans un mode que dans l'autre.

Quelques personnes conseillent le mélange des deux laits (féminin et animal). On donne une petite ration de lait de vache (50 à 100 grammes) à l'enfant, et, immédiatement après, on le met au sein. Ce procédé, dit-on, permettrait au nourrisson de digérer plus facilement le lait trop lourd de la vache. Il est à coup sûr préférable au procédé inverse; sein d'abord, biberon ensuite. Mais je crois qu'il vaut mieux s'abstenir de ce mélange que rien ne justifie. Quand la nourrice est obligée d'aller travailler dehors pendant la journée, elle donne le sein à l'enfant, avant son départ, à 6 ou 7 heures du matin; quelquefois elle peut revenir à 11 heures ou midi, pour une seconde tétée; souvent elle ne revoit son enfant que le soir à 7 ou 8 heures. Une absence aussi prolongée de la nourrice met dans la nécessité de donner à l'enfant, quel que soit son âge, un supplément de nourriture. On donnera alors le biberon de 2 en 2 heures, ou de 5 en 5 heures, suivant l'âge du nourrisson. Pendant la nuit, l'enfant, retrouvant sa mère, tétera plusieurs fois; généralement il couche avec sa mère qui, fatiguée par le travail de la journée, s'endort et lui laisse le sein dans la bouche. Dans ces conditions, l'allaitement mixte ne donne que rarement de bons résultats. Il ne donne pas de bons résultats pour deux raisons: 1° épuisée par le travail, la nourrice n'offre à son enfant qu'un lait insuffisant et imparfait, la part d'allaitement naturel laisse beaucoup à désirer en quantité et en qualité; 2° l'enfant est surchargé d'aliments pendant l'absence de sa mère, la part d'allaitement artificiel pêche par l'abondance et par la qualité. Par contre, dans les familles aisées, l'allaitement mixte bien réglé, par la mère ou par une nourrice surveillée, peut donner d'excellents résultats, supérieurs à ceux que donnerait un allaitement naturel insuffisant.

Soit que l'enfant reçoive quelques biberons la nuit, soit qu'il prenne du lait de vache dans l'intervalle des tétées, pendant le jour, il n'en souffre pas, il s'en trouve même bien et augmente de poids, si le lait est stérilisé, coupé avec 1/4 ou 1/5 d'eau bouillie sucrée, quand il n'est pas toléré pur, si ce lait n'est pas donné trop souvent et en quantité trop grande. C'est surtout dans les premiers mois qu'il faut régler d'une façon sévère les tétées et les prises de lait. Plus tard, après le 6^e mois, l'allaitement mixte devient une nécessité pour la plupart des enfants, et il n'offre presque plus de danger. Il est bien peu de nourrices qui, après 6 ou 8 mois de nourriture, ne soient obligées de s'aider avec le lait de vache et quelques aliments qui s'en rapprochent. Alors on apprend à l'enfant à boire directement au verre, à la tasse, à la timbale; le nombre des tétées au sein diminue à mesure que celui des verres de lait augmente, et l'on prépare graduellement, de très loin, un sevrage qui, habilement ménagé, deviendra facile et sans danger.

A quel moment de la vie de l'enfant l'allaitement naturel doit-il devenir

mixte? A quel âge la nourrice peut-elle et doit-elle, sans cesser l'allaitement au sein, donner au nourrisson un supplément de nourriture? Quand la nourrice a beaucoup de lait, quand l'enfant augmente régulièrement de poids, et semble bien portant, quand il ne crie pas après la tétée, annonçant ainsi qu'il n'est pas rassasié, quand il ne demande pas à téter trop souvent (autre signe de faim non apaisée), on peut attendre. J'ai vu des enfants qui, jusqu'à 10, 11, 12 mois, n'avaient pris d'autre nourriture que le lait féminin. Généralement, vers l'âge de 6 ou 8 mois, l'allaitement naturel devient insuffisant et l'on se voit obligé de donner autre chose à l'enfant. Si l'on ne veut pas s'en rapporter à ses cris, on aura recours à la balance; indique-t-elle un arrêt dans l'accroissement normal, le moment est venu d'alimenter l'enfant. On donnera d'abord du lait de vache, et plus tard, des crèmes, des panades de biscottes, des bouillies de racahout, etc. L'écueil à éviter, quand on commencera cette alimentation mixte, c'est la surcharge alimentaire; on ne donnera que le strict nécessaire, et on dépassera d'autant moins le but que les tétées au sein seront plus soigneusement continuées. Avec un enfant qui n'est pas privé du sein, on ne court pas grand risque; le lait féminin permet de digérer bien des aliments qui, sans lui, ne passeraient pas.

En résumé, pour que l'allaitement mixte soit toléré et recommandable même dans certaines circonstances, il faut que l'allaitement naturel, c'est-à-dire la *bonne part* de ce mode de nourriture, ne soit pas trop effacé par l'allaitement artificiel, la *mauvaise part*. Il faut que les tétées au sein prédominent ou restent au premier plan; si elles ne sont là que pour la forme, l'allaitement mixte ne vaut pas mieux que l'allaitement artificiel dont je vais parler maintenant.

III. — Allaitement artificiel.

L'allaitement artificiel consiste à donner à l'enfant, au lieu de lait féminin, le lait d'un animal, qui est le plus souvent la vache, mais qui exceptionnellement peut être l'ânesse, la chèvre, etc. Il y a deux modes principaux d'allaitement artificiel: 1° Le lait est donné après la traite dans un biberon, un verre, une tasse, une cuiller; c'est le mode habituel; 2° l'enfant est mis au pis de l'animal, il tette une ânesse, une chèvre, une chienne. Cet allaitement direct, par un animal, est très peu répandu.

1° **Allaitement artificiel ordinaire ou indirect.** — Quand l'enfant est allaité artificiellement dès sa naissance, il est rare qu'il digère bien et du premier coup le lait de vache qu'on lui donne. Ce lait, en effet, diffère beaucoup par sa composition du lait de femme; il est plus caséux, plus lourd, plus indigeste, il se précipite dans l'estomac en gros caillots qui se dissolvent péniblement. Pour faciliter la digestion de ce lait, on se voit obligé de le couper, de l'étendre d'eau, dans une proportion variable, suivant l'âge de l'enfant. Plus l'enfant est jeune, plus la quantité d'eau de coupage doit être grande. Cette eau sera préalablement stérilisée ou bouillie; on